



Les relations ville campagne sont au cœur de nos territoires de CD(P)RA¹

Espaces de vies partagés, nos territoires ruraux et urbains se doivent de dialoguer pour coordonner et bâtir ensemble leurs actions.

Cette coopération est d'autant plus importante que durant le même temps se construit une agglomération au cœur de notre espace.

C'est pourquoi les deux CDRA ont décidé de déposer une candidature commune dans le cadre de l'appel à projets FEADER² "Relations ville campagne", en relation étroite avec le SISAV (Syndicat Intercommunal de service de l'agglomération de Valence, Valence Major) et Romans Bourg-de-Péage Expansion (RBE). Les échanges entre les territoires ruraux, périurbains et urbains sont en effet au cœur de notre projet de territoire qui peut être caractérisé par la très forte proximité entre la ville et la campagne.

Passer d'une situation de concurrence à des coopérations entre des espaces.

Depuis décembre 2008, nous travaillons à la définition du projet "Relations ville campagne". Notre candidature a été validée par le jury de présélection de la DRAAF³ le 29 avril 2009.

Ce projet se déroulera sur 3 ans. La première année est essentiellement consacrée au repérage des coopérations potentielles et à leur mise en œuvre, sur 4 axes : les circuits courts, le foncier périurbain, le développement culturel et la mobilité. Les deux années suivantes verront la mise en place d'actions nouvelles.

Ces quatre thématiques sont essentielles à la compréhension des relations villes campagnes et représentent un point de départ pour des collaborations étroites et équitables. Mais surtout, elles répondent à des enjeux cruciaux de développement de nos territoires (tant urbains que ruraux) face aux logiques de globalisation.

Le développement agricole est une caractéristique de nos CDRA. Préserver et mobiliser le foncier est un préalable essentiel pour son maintien. Structurer et offrir des débouchés aux circuits courts, notamment vers les espaces

urbains, est une opportunité à saisir pour assurer la pérennité de notre agriculture.

Soutenir le développement culturel entre ville et campagne est créateur de lien social mais également vecteur d'attractivité de notre territoire. La culture n'est pas le fait des villes. Territoires ruraux et territoires urbains sont chacun porteur de dynamique culturelle. Notre ambition est de développer les relations entre eux.

Enfin, le développement de l'espace Rhône-Alpes Sud ne peut se construire sans offrir à ses habitants la capacité de se déplacer durablement, en prenant en compte, à terme, le renchérissement du coût du pétrole.

Cette mobilisation locale est un signe de la capacité des élus et des acteurs à passer d'une situation de concurrence entre des espaces à des coopérations dans des champs très concrets, susceptibles de répondre aux besoins des populations et des acteurs du développement durable.

Apprendre par nous même

Ce projet consiste à développer dès 2010/2011 de premières actions concrètes. Notre projet Relations ville campagne n'a pas pour objectif de transposer des projets « clefs en main » sur nos territoires mais bien de répondre aux enjeux de développement territorial contemporains en échangeant et partageant nos expériences.

Il s'agit notamment, pour innover, de s'appuyer sur les initiatives locales et de favoriser les synergies en initiant des partenariats inédits et équitables.

Notre territoire a de nombreux atouts à partager et peut apprendre par lui-même. C'est aussi le sens de cette candidature.

Serge BLACHE, Président du Syndicat mixte de la Drôme des Collines

Pierre Antoine LANDEL, Chef de projet du CDRA VALDAC

¹ Contrat de Développement (Pays) Rhône-Alpes

² Fond Européen pour l'Agriculture et le Développement Rural

³ Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

L'appel à projets régional FEADER "Relations ville campagne"

Les relations ville campagne : un enjeu stratégique en Rhône-Alpes

La région Rhône-Alpes est marquée par une influence et une pression urbaine forte. On peut constater une très étroite imbrication entre les villes et les espaces périurbains, ou en cours de périurbanisation.

Pourtant, les liens entre territoires urbains et ruraux semblent peu identifiés et mal maîtrisés. La place des territoires ruraux dans un contexte de métropolisation reste à imaginer. D'autant plus que les enjeux actuels concernent à la fois l'espace urbain et l'espace rural : enjeu foncier, agricole, économique, social, environnemental ... Afin de traiter de ces enjeux transversaux, il est de plus en plus nécessaire de proposer des stratégies de développement communes aux territoires urbains et ruraux.

Un appel à projets pour soutenir des expérimentations

Cet ensemble de constats est à l'origine de l'initiative de la DRAAF Rhône-Alpes d'organiser un appel à projets intitulé

"Soutien aux relations ville campagne en Rhône-Alpes" en lien avec le programme européen FEADER.

Cet appel à projets a pour objectif de faire émerger et soutenir des stratégies locales de développement reposant sur une coopération équitable entre des territoires urbains et ruraux, et traitant des enjeux communs des territoires de manière transversale.

Crédit : Drôme des Collines/ C. Fougeirol



Tain l'Hermitage - Tournon

Quels usages pour le foncier périurbain?

Le projet "Relations ville campagne" en centre Ardèche et nord Drôme

Quel est le fondement de ce projet ?

Rassemblant des espaces à dominante urbaine et des espaces fortement ruraux, le centre Ardèche et le nord Drôme constitue un périmètre pertinent pour aborder les relations ville campagne. D'autant plus que cet espace voit apparaître des nouvelles coopérations (création de l'agglomération Valence aggro – sud Rhône-Alpes, rapprochement des transports urbains de Valence et Romans ...).

Un projet avec qui ?

Le **CDPRA Drôme des Collines** et le **CDRA Valence Drôme Ardèche Centre**, confrontés aux problématiques de relations ville campagne, ont été très rapidement intéressés par cet appel à projets.

La partie centrale de ce territoire, la plaine de Valence avec Romans, Bourg-de-Péage et Tain l'Hermitage, forme le bassin d'attractivité principal. Cette zone concentre ainsi les emplois et des lieux de consommation, attirant une grande partie de la population des deux CDRA. C'est pourquoi le partenariat avec **Valence Major** et **Romans Bourg-de-Péage Expansion** est ressorti comme une évidence.

Quels sont les objectifs de ce projet ?

Coopération, expérimentation d'actions nouvelles et transferts d'expériences sont les lignes de force de notre projet.

L'objectif de ce projet est d'instaurer un dialogue entre les agglomérations, leur périphérie et les zones plus rurales. Il s'agit de développer de nouvelles coopérations. Celles-ci sont encore assez faibles et récentes à cette échelle aussi bien entre les agglomérations de Valence et Romans, qu'entre leurs territoires périurbains et ruraux respectifs

Quels intérêts pour un tel projet ?

La principale plus-value de ce projet est le transfert d'expériences entre les quatre partenaires. Certaines collectivités locales ont initié des réflexions et des actions, sur des thématiques proches de celles qui seront développées dans cette candidature. Ces expériences bénéficieront à d'autres collectivités et pourront même servir d'exemples pour impulser des actions.

Le travail sur une plus grande échelle, permet de prendre du recul et d'avoir une autre analyse des situations. Cela permet aussi d'atteindre des seuils critiques pour déclencher des actions.

Quels liens avec le SCOT¹, la communauté d'agglomération, les futurs CDRA ?

La démarche ville campagne relève de l'expérimentation. Il s'agit d'impulser une dynamique et de soutenir de premières actions notamment en matière d'évolution du paysage intercommunal local.

Dans ce cadre, le processus et les résultats de ce dialogue n'ont pas pour objectifs de se substituer et faire doublon avec les contractualisations et les planifications à venir (CDDRA², contrat d'agglomération, SCOT) Ils pourront les alimenter en amont en initiant des pratiques de



La Gare Valence TGV, Alixan

Quels sont nos pratiques de déplacements ?

Crédit : Drôme des Collines/ C. Fougeirol

collaboration innovantes, en favorisant le partage d'expériences et en développant des actions inédites.

Comment se déroulera cette démarche sur les trois ans ?

Le projet est coordonné par un comité de pilotage regroupant l'Etat, les Départements, des élus locaux, des représentants de la société civile, des intercommunalités et des partenaires techniques issus des quatre territoires porteurs.

Des rencontres de travail associeront des partenaires techniques, scientifiques et universitaires à la démarche. Chaque thématique sera suivie par un comité technique composé de partenaires concernés. Des temps de restitution intermédiaires des travaux permettront d'initier une réflexion et une analyse sur les relations ville campagne existantes et à venir (table ronde).

Les intercommunalités seront informées et sollicitées pour s'impliquer dans cette démarche, afin que chacune puisse se saisir de cette problématique.

Le carrefour des résistances, Saint Apollinaire de Rias



Crédit : association les Rias

Quels sont les liens entre les acteurs culturels ruraux et urbains ?

Crédit : Drôme des Collines/ C. Fougeirol



Quels sont les circuits courts adaptés à notre territoire ?

La première année est essentielle car elle va permettre de définir une stratégie, d'initier des coopérations, d'établir un programme pour l'avenir et d'impulser des actions innovantes.

Entre l'automne 2009 et l'été 2010, seront conduits sur les thématiques circuits courts, mobilité et développement culturels, des diagnostics, en lien avec les universités du territoire. Il s'agit, par le biais de ces travaux d'impliquer les acteurs du territoire et bâtir un socle de connaissances commun et partagé.

Les années suivantes, et à partir des travaux de diagnostic, de repérages des expériences et des échanges entre acteurs, seront lancées les premières actions pilotes.

Ces premières expériences pourront être développées et consolidées, par nos partenaires, par des communautés de communes et les structures de coopération en voie de création (SCOT et communauté(s) d'agglomération)

¹ Schéma de Cohérence Territoriale

² Contrat de développement durable Rhône-Alpes, prochaine génération de CDRA

Les premières actions "Relations ville campagne"

Le recensement et le diagnostic des coopérations entre acteurs culturels

Le Centre Ardèche et Nord Drôme sont des espaces riches d'acteurs culturels, proposant des associations et pôles structurants dans les centres urbains (Romans, Valence, Portes les Valence, Privas) et présentant dans les territoires, de nombreuses initiatives contribuant à la dynamique culturelle locale.

C'est pourquoi nous avons choisi de réaliser, avec les structures culturelles partenaires des CDRA, un diagnostic dans le but d'initier des coopérations entre acteurs culturels du territoire (échanges d'expériences, de moyens, soutien aux associations). Ce sont les étudiants de la licence professionnelle "promoteur du patrimoine territorial" du Pradel (Mirabel, Ardèche) qui ont la charge de cette première étape, depuis septembre 2009 jusqu'en janvier 2010.

Ce recensement mettra en lumière les espaces de coopérations possibles, existant ou à développer, entre les acteurs culturels urbains et ruraux. Quelles sont leurs problématiques communes ? Quels sont leurs besoins ? Qu'est ce que les pôles ruraux peuvent apporter aux pôles urbains, et vice et versa, dans la mise en œuvre d'actions ? Dans l'échange ou encore le développement d'opérations communes ?



Crédit : CFPPA le Pradel

Des étudiants de la licence pro du Pradel

Le diagnostic des mobilités

La question des déplacements est au centre des préoccupations actuelles. Elle se pose en matière environnementale (émission des gaz à effet de serre), économique (contexte d'augmentation du coût énergétique) et sociale (l'absence de moyens de déplacement devient un facteur d'exclusion sociale).

Depuis novembre, des étudiants du master Ingénierie et Développement Territoriale (Institut de Géographie Alpine, Grenoble) ont commencé un travail de terrain entre Ardèche et Drôme. Tables rondes, entretien avec les acteurs du territoire (associations, entreprises, élus locaux) et enquêtes de terrain sont notamment au programme. Un premier rendu du diagnostic sera présenté aux partenaires et participants à l'étude en janvier 2010.



Les étudiants de l'atelier Mobilité du master 2 IDT

Crédit : IGA Grenoble

Puis, au premier trimestre 2010, les étudiants se pencheront sur des propositions d'actions sur le territoire susceptibles d'être développées dans le projet ville campagne, mais aussi plus globalement dans les programmes de nos CD(P)RA. La règle du jeu : nous présenter des préconisations autant faisables qu'innovantes et qui doivent fédérer ou prendre en compte les initiatives existantes de nos territoires. Rendu prévu pour avril 2010.

Il s'agira ensuite de développer une ou plusieurs actions pilotes favorisant la mobilité entre les territoires ruraux et urbains. Il conviendra, dans ce cadre, d'être complémentaire des projets en cours, portés par les acteurs locaux.

Le volet circuits courts

L'approvisionnement local est la coopération ville campagne la plus évidente et la plus en avance pour de nombreuses zones géographiques en France. Afin d'avoir une meilleure connaissance de l'existant, nous souhaitons réaliser un état des lieux et une analyse des filières d'approvisionnement local. L'objectif ici est de répertorier et d'analyser les circuits existants ou en projet, afin de pouvoir provoquer et soutenir les initiatives locales et renforcer les circuits courts existants. Ces données seront diffusées largement sous la forme de fiches expériences afin de faciliter la création de nouvelles filières d'approvisionnement local.

En parallèle, et en partenariat étroit avec le lycée agricole du Valentin (Bourg les Valence), nous allons proposer un cycle de conférence intitulé "alimentation et territoire". Ces soirées auront lieu en présence d'intervenants de qualité qui déclineront différents thèmes comme la production alimentaire, la consommation locale, le rôle que chacun peut jouer ... Ces conférences convieront les décideurs locaux, les consommateurs et des producteurs.

Coordonnées des co-animateurs

Pour tout renseignement sur la démarche, les actions, vous pouvez contacter :

Maëlys Chomel

Référente technique des thématiques circuits courts et culture

04 75 60 96 08

psader.valdac@orange.fr

CDRA VALDAC

Chateau du Bousquet

07 800 St Laurent du Pape

www.valdac.fr

Frédéric Merloz

Référent technique des thématiques mobilité et foncier

04 75 05 59 85

frederic.merloz@dromedescollines.fr

CDPRA Drôme des Collines

47 rue St Nicolas

26 100 Romans sur Isère

www.drome-des-collines.fr

Le volet foncier

L'objectif de ce volet est de communiquer sur les enjeux de la préservation des espaces agricoles et d'accompagner à la mise en place d'actions et d'outils pour une meilleure préservation et mobilisation du foncier rural, auprès d'acteurs locaux (collectivités, agriculteurs, etc...) en partenariat avec les acteurs déjà mobilisés sur cette thématique.

Sur le foncier, avant de se lancer sur des projets opérationnels, nous vous proposerons une action pédagogique qui pourra s'organiser sous la forme de séminaires/forums ou visite sur le terrain. Il s'agira :

- de sensibiliser les décideurs à l'intérêt de préserver le foncier agricole,
- de présenter des politiques publiques et outils «exemplaires» relatifs au foncier agricole. Valorisation des démarches locales et bonnes pratiques issus des territoires voisins sont au programme de cette action qui se déroulera au printemps 2010.

Le comité de pilotage du projet relations ville campagne

Il regroupe :

- les chefs des projets des **CDRA Drôme des Collines** et **Valence Drôme Ardèche Centre** et **des élus de leurs territoires**, notamment responsables de commissions CDRA ;
- des représentants de **Romans Bourg de Péage Expansion** et de **Valence Agglo – Sud Rhône-Alpes**
- des représentants de chaque **CLD : Drôme des Collines** et **Valence Drôme Ardèche Centre** ;
- l'État, représenté par la DRAAF ;
- la Région Rhône Alpes ;
- les Conseils Généraux de l'Ardèche et de la Drôme ;
- le lycée Agricole du Valentin.